



Union Locale CGT de Saint Marcellin  
Union Locale CGT de Voiron

Saint Marcellin et Voiron le 01 juillet 2024.

Madame la Députée Elodie Jacquier-Laforge.

À la suite des résultats du premier tour des élections législatives du 30 juin 2024, sur la 9<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère, la candidate du rassemblement national est arrivée en tête avec 34,04% des voix.

En deuxième position se trouve Madame Sandrine Nosbé candidate du Nouveau Front Populaire avec 27,99% des voix.

Vous êtes arrivé en 3<sup>ème</sup> position avec 27.26% des voix.

Hier soir le premier Ministre, Monsieur Gabriel Attal a demandé clairement le désistement des candidats arrivés troisième au profit de candidats placés en seconde position et qui défendent les valeurs de la république.

Pour nous organisations CGT de l'Union locale de Saint Marcellin sud Grésivaudan et Union locale de Voiron, il est inconcevable de voir élire une députée du rassemblement nationale sur notre circonscription. De plus il est primordial de limiter au maximum le nombre des députés du rassemblement national pouvant accéder à l'Assemblée nationale.

Face à ce point de vue, nous vous demandons de vous désister en faveur de la candidate arrivée en deuxième position Madame Sandrine Nosbé. Le nouveau front populaire porte un programme pour le progrès social, à l'inverse du programme du rassemblement national.

Maintenir votre candidature serait un soutien au rassemblement national qui est un danger mortel pour notre République.

Merci de prendre rapidement vos responsabilités.

L'Union Locale CGT de St Marcellin Sud Grésivaudan  
Frédéric SIBEUD Secrétaire Général

L'union Locale CGT de Voiron  
Éric BERGER Secrétaire adjoint